

Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la quantification du recours au service MyEPO Portfolio par les différents utilisateurs et de la publication du palmarès des champions du numérique (Top Digital Champions) du service MyEPO Portfolio sur epo.org

Pour l'Office européen des brevets (OEB), la protection de votre vie privée est de la plus haute importance. Nous nous engageons à protéger vos données à caractère personnel et à veiller au respect des droits des personnes concernées lorsque nous accomplissons nos tâches et fournissons nos services. Toutes les données à caractère personnel qui vous identifient directement ou indirectement seront traitées de manière licite, loyale et avec toutes les précautions nécessaires.

Les opérations de traitement décrites ci-après sont régies par le règlement relatif à la protection des données de l'OEB ([RRPD](#)).

Les informations contenues dans la présente déclaration sont fournies en vertu des articles 16 et 17 RRPD.

MyEPO Portfolio est un service en ligne basé sur Internet, à l'intention des parties aux procédures devant l'OEB, qui permet aux utilisateurs de collaborer avec l'OEB sur des portefeuilles de demandes et de brevets.

Veuillez consulter la "[Déclaration relative à la protection des données lors du traitement de données à caractère personnel dans le cadre du service en ligne "MyEPO Portfolio" à l'intention des parties aux procédures devant l'OEB \(procédure de délivrance des brevets\)](#)" pour en savoir plus sur le traitement de données à caractère personnel pour le service MyEPO Portfolio dans le cadre de la procédure de délivrance des brevets et des procédures connexes au titre de la Convention sur le brevet européen (CBE) et des dispositions applicables en vertu de la CBE, ainsi que dans le cadre des procédures analogues au titre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

La présente déclaration relative à la protection des données explique comment les données à caractère personnel sont traitées afin d'établir une liste des champions du numérique (Top Digital Champions), destinée à être publiée sur le site Internet de l'OEB (epo.org).

La présente déclaration relative à la protection des données explique également comment les données sont traitées pour identifier les utilisateurs (c'est-à-dire les sociétés, les déposants ou les cabinets de conseil en brevets) qui ont recours aux services MyEPO Portfolio, de manière à quantifier leur utilisation de MyEPO Portfolio.

1. Quelles sont la nature et la finalité de l'opération de traitement ?

Pour déterminer quels utilisateurs ont le plus recours (Top Digital Champions) au service MyEPO Portfolio, il est procédé au suivi de l'utilisation de MyEPO Portfolio. Le nombre de téléchargements de notifications dans la Mailbox de MyEPO Portfolio sert de base à la mesure de l'utilisation.

Le nombre de téléchargements de notifications dans la Mailbox de MyEPO Portfolio est comptabilisé à un rythme trimestriel glissant.

Sont également comptabilisés les types suivants de réponses qui sont apportées, au moyen de MyEPO Portfolio, à des notifications de l'OEB :

- les réponses aux notifications au titre de la règle 71(3) CBE relatives à l'intention de délivrer un brevet
- les réponses aux notifications de la division d'examen au titre de l'article 94(3) CBE
- les réponses aux rapports de recherche européenne élargis
- les réponses aux invitations à indiquer les éléments devant faire l'objet de la recherche (CLAR)
- les réponses aux rapports de recherche PCT

Les sociétés, déposants ou cabinets de conseil en brevets ayant totalisé le plus grand nombre de téléchargements et de réponses figureront, par ordre décroissant, sur une liste publique des champions du numérique (Top Digital Champions).

Le traitement de vos données n'est pas censé servir à une prise de décision automatisée, notamment au profilage.

Les données à caractère personnel vous concernant ne seront pas transférées à d'autres destinataires en dehors de l'OEB qui ne sont pas visés à l'article 8(1), (2) et (5) RRPD, à moins qu'un niveau de protection adéquat ne soit assuré. En l'absence d'un niveau de protection adéquat, un transfert ne peut avoir lieu que s'il est prévu des garanties appropriées et à la condition que les personnes concernées disposent de droits opposables et de voies de recours effectives, ou si les dérogations pour des situations particulières visées à l'article 10 RRPD s'appliquent.

2. Quelles données à caractère personnel traitons-nous et pourquoi ?

Les catégories suivantes de données à caractère personnel sont traitées :

- pays
- nom complet
- identifiant du compte MyEPO Portfolio
- entité de la société.

Le traitement des données ci-dessus est destiné à établir une liste des champions du numérique (Top Digital Champions) en vue de sa publication sur le site Internet de l'OEB, et à déterminer les catégories d'utilisateurs accédant au service MyEPO Portfolio (c'est-à-dire sociétés, déposants ou cabinets de conseil en brevets) et à quantifier leur utilisation de MyEPO Portfolio.

3. Qui est responsable du traitement des données ?

Les données à caractère personnel ne sont enregistrées, consultées et traitées que sur des systèmes hébergés dans les locaux de l'OEB.

Les données à caractère personnel sont traitées sous la responsabilité du Directeur principal 1.5 Parcours client et gestion des grands comptes (à la Direction générale 1), agissant en qualité de responsable délégué du traitement de l'OEB.

Les données à caractère personnel sont traitées par les membres du personnel de l'OEB participant à la gestion de l'initiative "Top Digital Champions" des directions 4.5.3.2. (Procédure de délivrance des brevets et services de soutien) et 1.5.1. (Parcours client) à laquelle il est fait référence dans la présente déclaration.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel sont communiquées en fonction du "besoin de savoir" aux membres du personnel de l'OEB travaillant à la Direction principale 1.5 Parcours client et gestion des grands comptes (à la Direction générale 1) et à la Direction principale 4.5 CTO, qui fait partie de BIT (à la Direction générale 4).

Les données à caractère personnel seront partagées uniquement avec des personnes habilitées qui sont responsables des opérations de traitement nécessaires. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ni communiquées à d'autres destinataires.

5. Comment protégeons-nous et préservons-nous vos données à caractère personnel ?

Nous prenons les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour préserver vos données à caractère personnel et les protéger contre la destruction, la perte ou la modification accidentelles ou illicites ainsi que contre la communication ou l'accès non autorisés.

L'ensemble des données à caractère personnel est conservé dans des applications informatiques sécurisées conformément aux normes de sécurité de l'OEB. Des niveaux d'accès appropriés sont accordés à titre individuel uniquement aux destinataires mentionnés ci-dessus.

Les données à caractère personnel ne sont traitées que sur des systèmes hébergés dans les locaux de l'OEB, pour lesquels les mesures sécuritaires de base suivantes s'appliquent généralement :

- authentification de l'utilisateur et contrôle de l'accès (par exemple, contrôle d'accès en fonction du rôle aux systèmes et au réseau, principes du "besoin de savoir" et du moindre privilège) ;
- renforcement de la sécurité logique des systèmes, de l'équipement et du réseau ;
- protection physique : contrôles des accès à l'OEB, contrôles supplémentaires des accès au centre de données, politique de verrouillage des bureaux ;
- contrôles des transmissions et entrées (par exemple, journaux d'audit, surveillance des systèmes et du réseau) ;
- intervention en cas d'incident de sécurité : surveillance des incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, experts en sécurité de garde.

6. Comment pouvez-vous accéder à vos données, les rectifier et les recevoir, en demander l'effacement, en limiter le traitement ou vous opposer à celui-ci ? Vos droits peuvent-ils être restreints ?

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de les rectifier et de les recevoir, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, de les effacer, ainsi que de limiter leur traitement ou de vous opposer à celui-ci (articles 18 à 24 RRPD).

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez envoyer une demande écrite en ce sens au responsable délégué du traitement à l'adresse DPOexternalusers@epo.org. Afin de nous permettre de répondre plus rapidement et précisément, vous devez toujours assortir votre demande de certaines informations préliminaires. Nous vous encourageons par conséquent à remplir ce [formulaire](#) et à le transmettre avec votre demande.

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Toutefois, conformément à l'article 15(2) RRPD, ce délai peut

être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues. Toute prolongation de délai vous sera notifiée.

7. Sur quelle base juridique se fonde le traitement de vos données ?

Les données à caractère personnel sont traitées sur le fondement de l'article 5a RRPD (ce traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche relevant des activités officielles de l'Organisation européenne des brevets ou de l'exercice légitime de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement, ce qui comprend le traitement nécessaire à la gestion et au fonctionnement de l'Office).

8. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Les données à caractère personnel sont conservées uniquement pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité de leur traitement.

Les données à caractère personnel traitées à cette fin seront supprimées cinq ans après la date de leur collecte.

En cas de recours formel/contentieux, toutes les données détenues au moment où le recours formel/contentieux est engagé seront conservées jusqu'à la clôture de la procédure.

9. Personnes à contacter et coordonnées

Si vous avez des questions sur le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez les envoyer au responsable délégué du traitement ou à notre responsable de la protection des données. Tous deux sont joignables à l'adresse suivante : DPOexternalusers@epo.org.

10. Réexamen et exercice des voies de recours

Si vous considérez que le traitement porte atteinte à vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander un réexamen par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 RRPD et, si vous n'êtes pas d'accord avec l'issue de ce réexamen, d'exercer les voies de recours prévues à l'article 50 RRPD.